



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/1014
15 December 2011

FRENCH
Original: ENGLISH

894ème séance plénière
PC Journal No 894, point 5 de l'ordre du jour

DÉCISION No 1014
PROROGATION DU MANDAT DU CENTRE
DE L'OSCE À ASTANA

Le Conseil permanent

Décide de proroger le mandat du Centre de l'OSCE à Astana jusqu'au
31 décembre 2012.